



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



Islande, au cœur d'une terre fascinante

Du 1er au 9 juin 2024



Le spécialiste des voyages et croisières **francophones avec conférenciers**



Islande, au cœur d'une terre fascinante

Voyages d'exception vous propose de découvrir l'Islande, destination spectaculaire pour les amoureux de la nature. Fjords, plages de sable noir, geysers, volcans, glaciers, montagnes... La terre souffle, fume, bout et se craquelle pour procurer à tour étonnement, fascination et émerveillement. Le début de l'été offre un climat agréable et des lumières magnifiques : l'idéal pour traverser ces décors grandioses. De nombreuses excursions vous seront proposées afin d'observer les oiseaux, visiter des villages, vous baigner dans des sources d'eau chaude et admirer toute la diversité des paysages. Tout au long de votre voyage, vous bénéficierez d'un accompagnement francophone. Votre guide naturaliste vous guidera sur cette terre de glace et de feu et vous proposera des conférences passionnantes sur la géologie, l'ornithologie et l'histoire de ce pays hors normes.

Votre itinéraire

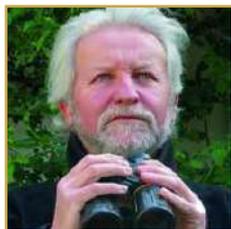


Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



Les points forts de votre voyage



Les conférences

Vos accompagnateurs et conférenciers vous passionneront avec leurs conférences sur la nature de cette île à la géologie étonnante et sur l'histoire de ce pays.



Un voyage complet

Cette croisière est l'occasion de pouvoir faire le tour complet de l'île d'Islande et d'y découvrir ses villes les plus intéressantes.



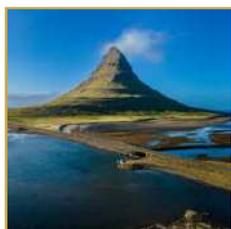
La découverte du Cercle d'or et du Lagon bleu

En option nous vous proposons une extension à Reykjavik afin d'y découvrir les hauts lieux de la ville et son célèbre cercle d'or.



Notre équipe vous accompagne

Notre équipe francophone sera à vos côtés pendant la croisière, notamment au cours de permanences quotidiennes.



La péninsule Snæfellsnes

Plongez au cœur des paysages variés de la péninsule et observez volcans, plage de sable noir et glaciers.



La découverte de la culture Viking

Plongez au cœur du pays Viking, de ses traditions et de sa culture encore ancrée notamment lors d'une excursion découverte d'un ancien village reconstitué.



Une avifaune unique

Vous pourrez observer à terre et même sur les ponts une avifaune diversifiée et accessible dans des paysages volcaniques contrastés et des lumières magiques.



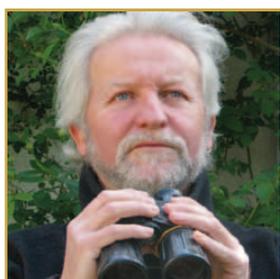
Un bateau élégant et confortable

Le Seaventure est un bateau spécialisé dans les expéditions polaires qui sera votre meilleur allié pour découvrir les recoins de cette île sublime.

Les durées, itinéraires et excursions sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des modifications en raison de circonstances externes (telles que les conditions atmosphériques, les grèves, les retards des transports, les exigences opérationnelles des fournisseurs de services, la hauteur des eaux) ; ces modifications font l'objet d'une information au client conformément aux dispositions des articles R.211-9 à 11 du Code du tourisme. Les photographies et descriptifs, notamment des excursions animalières, ne peuvent pas engager l'agence en cas d'absence d'animaux ou de visibilité.



Vos intervenants



Sylvain Mahuzier, Guide naturaliste

Voilà maintenant plus de 3 décennies que cet aventurier hors-norme parcourt la Terre d'un pôle à l'autre, en passant par les latitudes tropicales et tempérées. Si l'objet qui l'anime après tant d'années reste avant tout cette nature puissante et fascinante, il se plaît tout autant à partager sa passion avec les passagers qui l'accompagnent. Cet ancien professeur de sciences naturelles sait aussi manier la plume. Seul ou en co-écriture, il a rédigé de nombreux ouvrages sur : les Animaux extraordinaires, Le Macareux moine...



Christian Genillard, Guide et chef d'expédition

Amoureux de la mer, Christian Genillard est diplômé à Polytechnique en tant qu'ingénieur mathématicien. Depuis 1981, il navigue surtout dans les zones les plus froides de la planète, en tant que guide, et anime des conférences sur l'histoire et la géographie des pays qu'il traverse. Depuis 2011, il travaille en tant que chef d'expédition pour organiser des voyages à la découverte de contrées fascinantes.

Les conférences

Le feu sous la glace

manifestations volcaniques et vestiges glaciations.

L'Islande à tire-d'aile

histoire des oiseaux nichant sur l'île ou en migration.

Baleines et dauphins de l'Atlantique Nord

vie des cétacés observables autour de l'Islande.

Les Vikings

colonisation de l'Islande et du Groenland.

Sagas, Eddas et dieux

littérature islandaise ancienne, panthéon des dieux vikings et christianisation.

La pêche

histoire et faits ayant inspiré Pierre Loti pour son roman Pêcheurs d'Islande.

Jean-Baptiste Charcot

l'histoire du père fondateur de la recherche polaire française, disparu sur les côtes islandaises.

Votre voyage



Aller-retour depuis Paris - Genève - Bruxelles*

JOUR 1 | Samedi 1er juin

Ville de départ / Reykjavík (Islande)

Départ 20h

Selon votre ville de départ, vous retrouverez nos équipes d'accompagnement dans un aéroport parisien ou à votre arrivée à Reykjavík. Vous serez transféré au port où vous embarquerez à bord du Seaventure. Votre accompagnateur vous initiera à la vie à bord et vous présentera le programme passionnant de la croisière «Islande, Terre de glace et de feu».

JOUR 2 | Dimanche 2 juin

Péninsule Snæfellsnes

07h30 - 19h



Selon la météo, Arnarstapi ou Grundarfjörður sera le point de départ de votre découverte de la péninsule de Snæfellsnes. Souvent appelée "l'Islande en miniature" en raison de la diversité de ses paysages, la région abrite la baie de Bredafjörður riche en oiseaux et le glacier Snæfellsjökull. Ce glacier se trouve au sommet d'un volcan endormi vieux de 700 000 ans qui a été présenté dans le roman de Jules Verne " Voyage au centre de la Terre".

JOUR 3 | Lundi 3 juin

Isafjörður

08h - 16h

Le spectacle commencera avant votre arrivée, lorsque votre navire remontera le large fjord jusqu'à Isafjörður. Vous découvrirez ensuite une petite ville encerclée de monts parfois recouverts de neige et construite sur un large banc de sable. Cette localité possède notamment une grande concentration de maisons à colombages ainsi que la plus ancienne demeure connue en Islande, érigée en 1734. Cette dernière a d'ailleurs été choisie pour devenir le musée folklorique de la ville. Si vous aimez le monde maritime, il vous sera fortement conseillé de faire un détour par le musée de l'Héritage des fjords de l'ouest, largement consacré à l'histoire de la pêche et de la navigation et dans lequel une collection d'accordéons est visible.

JOUR 4 | Mardi 4 juin

Siglufjörður / Flatey / Húsavík

07h30 - 11h30 / 15h - 17h30 / 19h45 - ...



C'est sur la côte nord du pays que l'on retrouve le petit village de Siglufjörður, où la pêche aux harengs fut, jusque dans les années 1950, la principale économie de la région. Construite au fond du fjord du même nom et bâtie à flanc de montagne, cette localité possède de nombreuses maisonnettes colorées ainsi qu'une église blanche. Puis à l'heure du déjeuner votre navire continuera sa route vers Flatey une île située au nord-ouest



de la baie de Skjálfandi, près d'Húsavík. Son nom signifie « île plate », son sommet le plus haut s'élève à seulement 22 m au-dessus du niveau de la mer. Avec une longueur de 2,5 km et une largeur de 1,7 km, elle est la cinquième plus grande île autour des eaux islandaises. C'est un véritable paradis pour l'observation des oiseaux avec plus de 30 espèces différentes pendant la saison de reproduction.

JOUR 5 | Mercredi 5 juin

Husavik

... - 18h

Entre océan et collines, Húsavík, dont le nom signifie « baie des maisons », est une perle nichée dans les fjords de l'Islande septentrionale et aurait été l'une des premières villes d'Islande fondée par les Scandinaves lorsque, en 870, le Viking Garðar Svavarson séjourna sur l'île. Aujourd'hui, cette bourgade côtière, en plus d'abriter une nature sauvage à couper le souffle, est devenue la fière gardienne des légendes nordiques, capturant l'âme et la majesté de l'Islande millénaire. Non loin du port se dresse l'église de la ville, une construction faite de bois datant de 1907. Ce charmant port de pêche est connu pour être le point de départ de l'observation de cétacés : différentes espèces de baleines ou de dauphins. La ville possède, non loin du port, un musée consacré à ces différents mammifères marins.

JOUR 6 | Jeudi 6 juin

Seydisfjörður

12h - 22h



Après avoir navigué dans le fjord du même nom, vous arriverez à Seydisfjörður, une minuscule localité de l'est de l'Islande baignée par les eaux du fleuve Fjarðará et encerclée par d'imposantes montagnes d'où coulent des chutes d'eau vertigineuses. Vous aurez l'occasion de voir de nombreux bâtiments en bois, à l'image de l'église Kirkjan reconnaissable à ses couleurs glaciaires. La ville compte également un musée du patrimoine local, un musée technique ainsi qu'un centre d'arts, ce qui en fait l'un des endroits les plus culturels de l'est de l'Islande.

JOUR 7 | Vendredi 7 juin

Djupivogur

06h - 16h



Ce petit bourg, situé sur le fjord Berufjörður, ressemble à un paysage de toundra où se dessinent à l'horizon d'imposantes montagnes ciselées. À proximité du port, vous trouverez l'un des plus anciens magasins du pays, Langabuð, construit en 1790. Ce dernier rassemble désormais l'office de tourisme de la ville ainsi qu'un musée. Au sud du bourg, de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs peuplent les différentes baies. Pour anecdote, une température de 30,5 °C y fut relevée en 1939, soit la plus importante jamais enregistrée en Islande.



JOUR 8 | Samedi 8 juin

Vestmannaeyjar (Westman Islands)

10h - 18h30



Cet archipel est le résultat d'éruptions volcaniques survenues il y a près de dix mille ans. De ce fait, ces îles présentent des côtes bordées de falaises abruptes et à l'intérieur des terres des vallons verdoyants. Vous ferez escale à Heimaey, seule île habitée de l'archipel et véritable refuge pour les macareux. La ville est dominée par la présence de deux imposants volcans : l'Helgafell et l'Eldfell, dont les coulées de lave successives sculptent depuis des siècles les reliefs de l'île. Plusieurs

bâtiments valent le détour, tels le musée d'histoire naturelle qui abrite également un aquarium et la petite église en bois debout d'Heimaey de la ville érigée pour commémorer les mille ans du christianisme en Islande.

JOUR 9 | Dimanche 9 juin

Reykjavík / Ville de retour

Arrivée à 08h



Vous débarquerez après le petit déjeuner et serez transféré vers l'aéroport avant de prendre votre vol de retour. *La ville de départ et de retour devra être la même.

Les excursions



Nous vous proposons un forfait d'excursions « Découverte » composé de 7 visites. Elles se font majoritairement sur des terrains irréguliers. Les participants seront amenés à rester en station debout prolongée, à marcher sur des distances variant de 200 à 600 mètres et à gravir des escaliers. Retrouvez les tarifs et conditions dans le feuillet joint à la brochure.

• Samedi 01 Juin

Jour 2 : Péninsule Snæfellsnes | Autour de la péninsule

🕒 8 h 🚶 Difficile ✕ Déjeuner inclus

Difficulté : 45min de marche sur terrain accidenté (mais possibilité de rester dans le bus).

Cette excursion comprend une promenade à travers de magnifiques paysages, des champs de lave, des plages de lave noire et des glaciers impressionnants. Vous aurez une vue imprenable sur le glacier Snæfellsjökull, les formations rocheuses spectaculaires de Snæfellsnes ainsi que les pinacles de Londrangar Rock, qui sont les vestiges d'un grand cratère volcanique. Pendant les mois d'été, une grande variété d'oiseaux peut être vue. En route, vous visiterez également une église et une cascade ainsi que le musée des requins à Bjarnarhöfn.

• Lundi 03 Juin

Jour 3 : Isafjörður | Dynjandi et Thingeyri



🕒 6 h 🚶 Modérée ✕ Déjeuner inclus

20 minutes de marche modérée jusqu'à la cascade. La cascade est également visible depuis le parking.

Découvrez la beauté des fjords mystiques de l'ouest de l'Islande qui sont, même pour l'Islande, une des régions les moins peuplées du pays. Découvrez une nature sauvage à couper le souffle, de hauts sommets et de magnifiques fjords profonds. Vous visiterez le village viking historique de Thingeyri avec une population d'environ 260 habitants qui est à la fois le premier poste de traite de la région et l'une des plus anciennes colonies. En arrivant, vous débuterez par une brève visite à pied des reconstitutions Viking, avant d'être conduit vers les ruines appelées « Viking Thing », vestiges d'un ancien parlement de l'époque. Puis vous vous rendrez à la magnifique cascade de Dynjandi ; la cascade la plus haute et la plus impressionnante de la région du Westfjord. Elle se compose de 6 cascades différentes qui coulent ensemble en forme d'éventail et sa hauteur impressionnante de 100 m et sa largeur de 60 m en font une beauté naturelle spectaculaire.

• Mardi 04 Juin

Jour 4 : Siglufjörður | Musée du Hareng HORS FORFAIT



🕒 2h 🚶 Facile



À travers les trois expositions du musée, vous découvrirez l'histoire de l'industrie du hareng, la préparation du hareng dans la farine et dans l'huile, le processus de congélation du poisson dans une usine et la vie sur les quais, où vous pourrez admirer plusieurs navires de pêche différents. Une troupe de théâtre interprétera les chants et les danses traditionnels qui accompagnaient les ouvriers durant leur travail de salaisons.

- **Mardi 04 Juin (Soirée)**

Jour 4 : Húsavík | A la rencontre des baleines

🕒 3 h 🟢 Facile

Vous embarquerez à bord d'un bateau en bois et partirez à la rencontre des doux géants qui habituellement peuplent les eaux. Vous passerez près de l'île Puffin Island, connue pour abriter des macareux. Puis vous vous dirigerez vers les plus grands animaux du monde. Lors de cette excursion, nous vous conseillons de vous vêtir chaudement.

- **Mercredi 05 Juin**

Jour 5 : Húsavík | Tour en bus vers le lac Myvatn



🕒 8 h 🟢 Facile ✖ Déjeuner inclus

Votre visite commencera par un arrêt à la spectaculaire cascade de Godafoss avant de poursuivre vers Skútustaðagígar. Vous vous arrêterez à Dimmuborgir où les impressionnantes formations de lave rappellent une citadelle

effondrée. Selon le folklore islandais, Dimmuborgir est le point qui relie la Terre à l'Enfer. À la fin de l'excursion, vous visiterez les sources naturelles du Myvatn et goûterez aux joies d'un bain géothermique relaxant. N'oubliez pas d'apporter votre maillot et votre serviette de bain.

- **Jeudi 06 Juin**

Jour 6 : Seydisfjörður | Tour des Eastfjords et le musée des Français



🕒 6 h 🟢 Facile

Les fjords étroits, les pics déchiquetés, les fermes éloignées et les petits villages de pêche sont caractéristiques de l'est de l'Islande. Vous emprunterez la route de montagne Breiddalsheidi. Vous vous dirigerez vers Fáskrúðsfjörður et visiterez le musée des Français, consacré aux pêcheurs français venus travailler sur les côtes islandaises. Vous y découvrirez des photos et de nombreux objets.

- **Vendredi 07 Juin**

Jour 7 : Djupivogur | Jökulsarlon, la Lagune du glacier



🕒 08 h 🟢 Facile ✖ Déjeuner inclus



Cette visite vous emmènera vers la magnifique lagune glaciaire de Jökulsárlon. Le lagon possède une profondeur de près de 230 mètres, considéré ainsi comme le plus profond d'Islande. Vous naviguerez, grâce à un véhicule amphibie, parmi les énormes icebergs dans des paysages pittoresques.

- **Samedi 08 Juin**

Jour 8 : îles Vestmann | Pompéi du Nord



🕒 2 h 🟩 Facile

Cette excursion sur l'île Heimaey vous mènera vers le cratère volcanique. Il s'agit là d'un paysage unique et fascinant qui comprend de nombreuses espèces d'oiseaux. La visite se terminera au centre

volcanique, musée unique consacré à l'histoire de l'éruption volcanique survenue en 1973, à l'émergence de l'île de Surtsey en 1963 et à la géologie des îles Vestmann.

- **Lundi 10 Juin**

Le Lagon bleu | EXCURSION OPTIONNELLE PENDANT L'EXTENSION



🕒 3 h 🟩 Facile

Au jour 2 de l'extension Reykjavík et le Cercle d'or, nous vous proposons une excursion optionnelle vers le Lagon bleu. Un lac d'un bleu intense où vous pourrez vous baigner dans une eau à 39°C. Un agréable moment de détente au coeur de la nature.

Extension optionnelle

Extension Reykjavík et le Cercle d'or

Du 9 au 11 juin 2024



Retrouvez les tarifs et conditions des cette extension dans le feuillet joint à la brochure.

JOUR 9 | Dimanche 9 juin

Reykjavík



Vous débarquerez après votre petit déjeuner et partirez avec votre guide à la découverte de Reykjavík, la capitale de l'Islande située à 250 km au sud du cercle polaire arctique. Au cours de ce tour de ville en autocar, vous verrez l'hôtel de ville, la cathédrale du Christ-Roi, seule église catholique du pays, la cathédrale luthérienne Domkirkjam puis vous vous rendrez au Musée Saga où vous

découvrirez l'histoire islandaise depuis les premiers colons vikings. Vous déjeunerez dans un restaurant de la ville avant de vous rendre à l'hôtel Borg 4* (normes locales ou similaire). L'après-midi, vous disposerez de temps libre. Nous vous proposons une excursion optionnelle vers le Lagon bleu. Un lac d'un bleu intense où vous pourrez vous baigner dans une eau à 39°C. Un agréable moment de détente au cœur de la nature. Vous dînez et passerez la nuit à l'hôtel.

JOUR 10 | Lundi 10 juin

Thingvellir



Dans la matinée, vous partirez vers le parc national de Thingvellir, un site historique et géologique remarquable contenant un canyon que vous emprunterez. Thingvellir est considéré comme le lieu du plus ancien parlement démocratique, fondé en 930. Puis vous vous rendrez au grand geyser baptisé Strokkur, dont les eaux jaillissent à une hauteur de 30 mètres. Quelques minutes plus tard, vous découvrirez Gullfoss, dite la Chute d'or, qui déverse ses eaux glaciales et tonitruantes au fond d'un canyon. Après le déjeuner, vous disposerez de temps libre avant de regagner Reykjavík pour le dîner. En fin de repas, vous aurez le plaisir d'écouter des musiques islandaises.

JOUR 11 | Mardi 11 juin

Reykjavík/Ville de retour



Tôt le matin, vous serez transféré vers l'aéroport avant de prendre votre vol retour.

*La ville de départ et de retour devra être la même

Le déroulé et l'ordre de ce séjour peut subir des modifications.

NOTRE PRIX COMPREND

- Les visites indiquées au programme, exceptée l'excursion optionnelle au Lagon bleu
- 2 nuits à l'hôtel Klettur 3* (normes locales ou similaire)
- La pension complète (hors boisson)
- Un accompagnateur Voyages d'exception
- Les transferts vers les aéroports et les hôtels

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- L'excursion optionnelle au Lagon bleu
- Les visites autres que celles indiquées au programme
- Les pourboires aux guides
- L'assurance optionnelle

Voyages d'exception

a sélectionné pour vous le **Seaventure**,
un bateau élégant et confortable



Le *Seaventure* est un navire dédié à l'exploration polaire, doté d'une classe 1-A Super Ice, la plus élevée qui puisse être attribuée aux navires de croisière en Antarctique. Cela lui permet d'explorer des criques, des baies et des canaux isolés, ce que d'autres ne peuvent tout simplement pas faire.

Les points forts du bateau

- ▶ Un bateau d'une capacité d'accueil volontairement réduite à 164 passagers
- ▶ De nombreux loisirs sont proposés à bord : vous apprécierez sans doute de vous détendre dans le sauna ou de vous documenter dans la bibliothèque du navire (ouvrages en anglais et en allemand)
- ▶ Un magnifique salon panoramique est situé à l'avant du bateau

Les espaces à bord



Bibliothèque



Bar



Salon

La gastronomie

- ▶ Le bateau dispose d'un restaurant principal ainsi que d'un bar lounge. Les plats sont élaborés par des chefs européens, un large choix de vins vous est également proposé.



Restaurant



Suggestion de dessert

Les cabines

Toutes les cabines proposées dans le cadre de cette croisière mesurent 17,5 m², sont extérieures, avec hublots ou sabord, et équipées d'installations privées, d'air conditionné, de lit double ou deux lits séparables, d'une TV et d'un lecteur DVD.

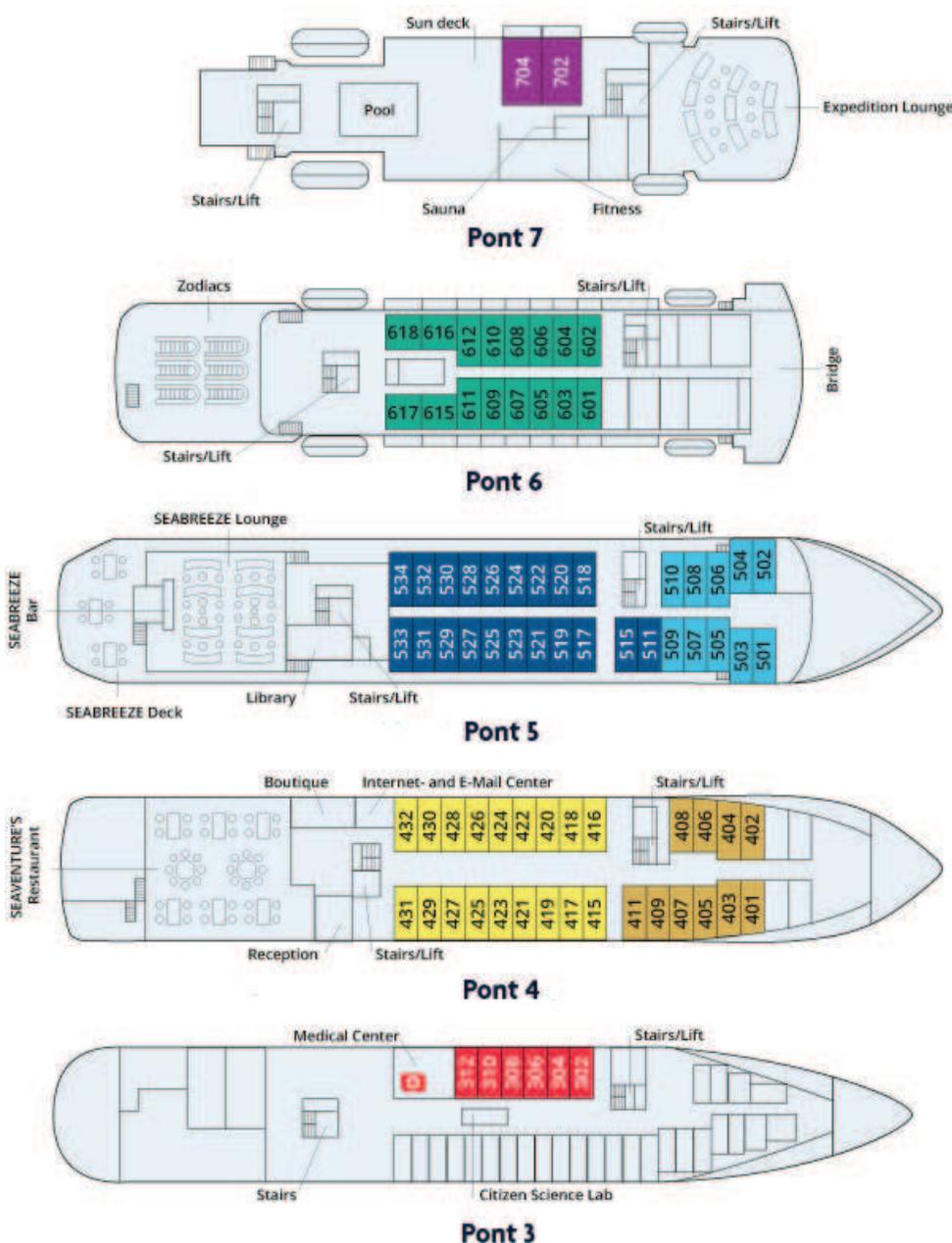


Cabine Hublots



Cabine sabord

Le plan du bateau *Seaventure*



Catégories de cabines proposées dans le cadre de cette croisière :

 Cabine sabord pont 4 - Catégorie 3

 Cabine sabord pont 4 - Catégorie 2

 Cabine sabord pont 5 - Catégorie 5

 Cabine sabord pont 5 - Catégorie 4

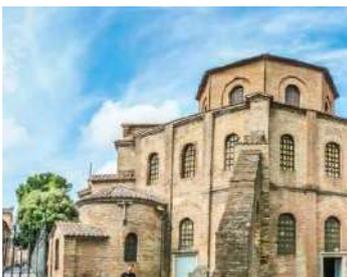
 Cabine balcon pont 6 - Catégorie 6

Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



HISTOIRE



NATURE



MUSIQUE



ART &
CULTURE





Tarifs, conditions et réservation

Retrouvez les tarifs, les conditions de vente et nos coordonnées (téléphone, internet) dans le feuillet de 4 pages joint à cette brochure.

Pourquoi voyager avec nous ?



Des conférenciers de prestige : tous nos voyages et croisières sont accompagnés par des conférenciers de renom qui enchanteront votre voyage par leur passion communicante. Parmi nos récents intervenants : Catherine Nay, Natacha Polony, Anne Queffélec, Jean-François Colosimo, Franck Ferrand...



Une équipe d'accompagnateurs attentionnés : avec Voyages d'exception, vous pouvez compter sur le professionnalisme et la bonne humeur de nos équipes, à vos côtés du premier au dernier jour de votre voyage ou croisière.



Des excursions garanties en français : nous choisissons les meilleurs guides parlant notre langue pour éclairer les visites et excursions de votre voyage.



La satisfaction de nos voyageurs : la qualité de nos voyages est reconnue, comme en témoignent les notes d'excellence attribuées par nos clients sur *Avis Vérifiés.com* (9,9 sur 10) ou sur Google Maps (4,6 sur 5).

TARIFS & CONDITIONS

au départ de France et de Belgique (au 29/11/2023)

Islande, au cœur d'une terre fascinante

Du 1er au 9 juin 2024

À partir de
5.790 €/pers.*

* Incluant l'ensemble des éléments décrits en page 2.



Voyages d'exception

Les tarifs et conditions

Islande, au cœur d'une terre fascinante

Du 1er au 9 juin 2024 (9 jours, 8 nuits)

Au départ de Paris* (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
Cat 1 - Cabine avec hublot (Pont 3)	5.790 €	8.690 €
Cat 2 - Cabine extérieure avec sabord (Pont 4)	6.590 €	9.890 €
Cat 3 - Cabine extérieure avec sabord (Pont 4)	7.190 €	10.790 €
Cat 4 - Cabine extérieure avec sabord (Pont 5)	7.690 €	11.590 €
Cat 5 - Cabine extérieure avec sabord (Pont 5)	7.890 €	11.890 €
Cat 6 - Cabine extérieure avec balcon (Pont 6)	10.390 €	15.590 €
Cat 7 - Suite (Pont 7)	11.390 €	17.090 €

Supplément pour un départ de Bruxelles : 260 €.

Extension (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
Extension Reykjavík et le Cercle d'or (retour le 11 juin 2024)	1.490 €	1.810 €

Prestations complémentaires (Prix TTC par pers)

Forfait Découverte (7 excursions)	1.590 €
Jour 4 : Siglufjörður Musée du Hareng HORS FORFAIT	70 €
Le Lagon bleu EXCURSION OPTIONNELLE PENDANT L'EXTENSION	200 €

Nos prix comprennent :

- L'acheminement aérien aller/retour Paris/Reykjavík en classe économique (Icelandair)
- Les transferts de l'aéroport au port aller et retour.
- Votre cabine dans la catégorie choisie
- La pension complète pendant la croisière
- Les boissons (café, thé, eau en carafe)
- Les conférences
- Les pourboires au personnel de bord
- Les taxes aériennes et portuaires connues au 22/09/2023, réajustable

Nos prix ne comprennent pas :

- L'acheminement depuis et vers votre domicile à l'aéroport de Paris
- Les boissons autres que café, thé et eau en carafe
- Les assurances optionnelles
- Les excursions
- L'extension Reykjavík et le Cercle d'or
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires d'usage aux guides.
- Les assurances optionnelles

Conditions générales

- **Réservations et règlement** : les réservations sont considérées fermes à réception du versement d'un acompte à la commande de 30% du montant du voyage par personne. Un second versement de 30% est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ.
- **Conditions d'annulation/Frais d'annulation** : toute annulation doit s'effectuer par écrit par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à Voyages d'exception 77 rue de Charonne 75011 Paris. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception du courrier adressé par le client. Toute annulation, quelle que soit la raison, entraînera la retenue par l'organisateur des frais suivants :

Pour la partie croisière et pour l'ensemble des prestations (hors assurance) :

- 10 % jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance, le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (EXTRAIT)

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Programme garanti à partir de 20 inscrits

Formalités

Pour les ressortissants français et belges :

Pour effectuer cette croisière, vous devez être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité. La validité faisant foi étant celle indiquée sur la pièce d'identité qui doit être en bon état, non abîmée, sans déchirure et sans pliure. (Autres nationalités : nous consulter.)

Vous devrez également répondre aux exigences gouvernementales liées à la Covid 19. (Autres nationalités : nous consulter.)

L'agence Voyages d'exception ne pourra pas être tenue comme responsable pour tout refus d'entrée dans les pays visités lors de ce voyage.

Nos 2 formules d'assurances pour voyager en toute sérénité selon vos besoins

Pour que vous partiez en toute sérénité, Voyages d'exception a sélectionné deux propositions d'assurance que nous vous incitons à souscrire. Vous serez ainsi protégé des risques qui peuvent survenir entre le moment où vous vous inscrivez et le départ avec l'assurance Annulation et entre le moment où vous vous inscrivez et le retour de votre voyage avec l'assurance Multirisques.

 	Montant/personne < à 15 000 €	Montant/personne < à 20 000 €*
ANNULATION Contrat AR2023052	4.9%	5.9%
MULTIRISQUES Contrat AY2023030	6,5%	7,5%

* Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous interroger.

	ANNULATION	MULTIRISQUES
ANNULATION VOYAGE jusqu'à un montant inférieur à 20 000 €/personne	✓	✓
BAGAGES Perte de bagages, retard de livraison de bagages de plus de 24h		✓
INTERRUPTION DE SÉJOUR (remboursement des frais de séjour non utilisés)		✓
ASSISTANCE RAPATRIEMENT (rapatriement ou transport sanitaire, frais hôteliers suite à un retour impossible, frais médicaux hors pays de résidence suite à maladie...)		✓

Ces garanties peuvent être soumises à une franchise et à des plafonds.

Comment réserver votre voyage ?

Si ce voyage vous intéresse, vous pouvez dès maintenant :



- **poser une option gratuite** en nous appelant au **01 75 77 87 48** depuis la France ou au **02 808 39 34** depuis la Belgique. Nos conseillers sont à votre disposition, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

- **ou renvoyer le contrat de vente ci-joint** avec l'ensemble des informations demandées. Il vous est possible de le renvoyer :



par courrier à

Voyages d'exception
77 rue de Charonne
75011 Paris

ou



par e-mail (scanné)

envoyé à

contact@voyages-exception.fr



Dès réception de votre contrat, un conseiller vous appellera pour finaliser votre inscription et répondre aux questions concernant votre voyage.



►►► **Faites découvrir nos voyages à vos amis et gagnez des chèques cadeaux !**

Comment faire ? Parrainez simplement vos amis !

Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- appelez nos conseiller(e)s au **01 75 77 87 48**
- connectez-vous sur **www.voyages-exception.fr/parrainage**
- écrivez-nous à **contact@voyages-exception.fr**

Conditions :

- Le parrain doit déjà être client de Voyages d'exception et votre filleul(e) être un nouveau client de Voyages d'exception
- Un(e) filleul(e) ne peut avoir qu'un seul parrain
- Une même cabine/chambre ne peut pas être partagée par le parrain et son/sa filleul(e)

En tant que **Parrain** ou **Marraine**, vous bénéficiez de

300 €

en chèques cadeaux valables 2 ans dès la date de réservation du filleul



Votre **Filleul(e)** bénéficiera de **200 €** de réduction par personne sur son premier voyage



Voyage (reporter le nom du voyage choisi) :

Au départ de : **Date de départ :** / / **Date de retour :** / /

..... **jours /** **nuits sur place** (reporter les durées inscrites en page 2 du feuillet Tarifs & Conditions)

Information précontractuelle : les informations qui vous ont été données dans nos brochures et sur notre site font partie intégrante du présent contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions prévues à l'article L 211-9 du Code du tourisme. Vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'ensemble de cette information précontractuelle avant la signature du contrat de vente. Ces informations sont reprises dans le présent contrat. Nous invitons le voyageur à conserver une copie du contrat de vente avant de le transmettre à Voyages d'exception. En cas de transmission électronique (internet), vous reconnaissez que ce contrat vous est transmis sur un support durable et que vous pouvez imprimer en deux exemplaires et conserver.

Ce voyage est organisé par Voyages d'exception, détenteur de la marque Voyages d'exception - SARL capital de 10000 € - RCS Paris 789 290 285 - 77 rue de Charonne 75011 Paris - RC HISCOX 12, quai des Queyries 33072 Bordeaux - APE : 7911Z - Contrat d'assurance Présence RCP n° 02 47 326 - Garantie financière : APST 15 avenue Carnot 75017 Paris pour un montant de 350 000 € - Licence n° IM075150063.

Pour réserver et vous engager définitivement, merci de renvoyer ce document complété et signé :

Par e-mail (scanné) : contact@voyages-exception.fr - **Par courrier :** Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris

1. RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'IDENTIFICATION

Attention : les informations demandées ci-dessous doivent être celles qui figurent sur les documents d'identité qui vous serviront au voyage.

1^{er} VOYAGEUR

Mme M. Nom :

Prénom :

Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

2^e VOYAGEUR

Mme M. Nom :

Prénom :

Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

Afin de mieux vous servir, si vous avez une information médicale : régime, assistance, traitement à suivre, et que vous souhaitez nous la transmettre pour faciliter votre voyage, merci de nous l'indiquer ci-dessous (en cas de besoin, nous vous ferons parvenir le formulaire approprié à votre demande) :

.....
.....
.....

Formalités pour les ressortissants français : Pour effectuer ce voyage, vous devez vous conformer aux formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination...) indiquées pour chaque voyage dans la brochure. Pour les autres nationalités, nous consulter.

VOS COORDONNÉES

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] E-mail :

2. CONNAÎTRE MES DROITS EN TANT QUE VOYAGEUR

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Toute réclamation éventuelle doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à Voyages d'exception dans un délai de 10 jours à compter de la fin du séjour, le cachet de la poste faisant foi. À défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage, dont les coordonnées et les modalités de saisie sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

Pendant votre voyage, nos accompagnateurs seront joignables 24 h/24. Leurs numéros de téléphone vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

3. CHOISIR MES PRESTATIONS ET MON ASSURANCE

Vous reconnaissez avoir pris connaissance, dans la brochure du voyage, du détail des prestations de transport et hôtelières proposées dans le cadre du voyage ainsi que des 3 compagnies aériennes susceptibles d'opérer les vols.

Merci de reporter ci-dessous le choix des différentes prestations que vous retenez pour votre voyage (en vous référant à la brochure du voyage).

Voyagez-vous ? seul en chambre/cabine individuelle à deux en chambre/cabine double en chambre/cabine partageable (cf. article VIII des CGV p. 4).

Votre catégorie de chambre/cabine :

Souhaitez-vous des prestations complémentaires ? (Se reporter au feuillet Tarifs & Conditions pour visualiser les différentes prestations possibles. Exemples : pré-acheminement de province, supplément classe affaire, forfait excursions, excursions hors forfait, frais de visa...)

Prestation complémentaire 1 :

Prestation complémentaire 2 :

Prestation complémentaire 3 :

Prestation complémentaire 4 :

Assurances facultatives : Voyages d'exception vous propose une assurance optionnelle Annulation (de 4,9 % à 5,9 % du montant du voyage établi selon le montant par personne de votre voyage) applicable sur l'ensemble du voyage hors assurance, contrat Areas n°AR2023052 (SA AREAS DOMMAGES 47/49 rue de Miromesnil 75008 PARIS R.C.S D775 670 466) ou une assurance optionnelle Multirisques (de 6,5 % à 7,5 % du montant du voyage établi selon le montant par personne de votre voyage) applicable sur l'ensemble du voyage hors assurance, contrat Areas n°AY2023030. Le contrat d'assurance avec le détail des conditions est consultable, avant signature du présent contrat, sur notre site en suivant les liens suivants : <https://www.voyages-exception.fr/assurance-annulations.pdf> pour l'assurance Annulation (contrat AR2023052) et <https://www.voyages-exception.fr/assurance-multirisques.pdf> pour l'assurance Multirisques (contrat AY2023030). Un dépliant précisant les garanties sera également joint à votre facture si vous y souscrivez. L'assurance est non remboursable après la souscription. Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous consulter.

Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Annulation
- pour un montant par personne inférieur à 15 000 € : 4,9 % du montant du voyage
- pour un montant par personne de 15 000 € et inférieur à 20 000 € : 5,9 % du montant du voyage

Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Multirisques
- pour un montant par personne inférieur à 15 000 € : 6,5 % du montant du voyage
- pour un montant par personne de 15 000 € et inférieur à 20 000 € : 7,5 % du montant du voyage

Je ne souhaite pas souscrire à une assurance optionnelle

4. CALCULER LE PRIX DE MON VOYAGE

Vos prestations	Prix/pers.
Chambre ou Cabine/pers. €
Réduction applicable*/pers. Code réduction : €
Prestation complémentaire 1 : €
Prestation complémentaire 2 : €
Prestation complémentaire 3 : €
Prestation complémentaire 4 : €
Total hors assurance /pers. €
Assurance optionnelle Annulation de 4,9 % à 5,9 % (choisir le taux correspondant au total /pers. hors assurance) €
Assurance optionnelle Multirisques de 6,5 % à 7,5 % (choisir le taux correspondant au total /pers. hors assurance) €
Nombre de personnes (1 ou 2)	X
Montant dû €

*Réduction applicable : si vous disposez d'un bon de réduction, merci d'indiquer ci-contre la réduction à laquelle vous avez droit.

5. PRENDRE CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES CONDITIONS D'ANNULATION

Les conditions d'annulation sont spécifiques à chaque voyage et figurent dans les conditions générales de vente (article X page 4) ainsi que sur notre site internet.

Je déclare les accepter et les avoir portées à la connaissance des autres personnes inscrites, qui les ont également acceptées.

Les annulations doivent être adressées au plus tôt par courrier recommandé avec accusé de réception à :

Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris ou par e-mail à contact@voyages-exception.fr

Le calcul des frais d'annulation sera pris en compte à compter de la date de réception du courrier.

I - PRIX

Les prix indiqués dans le feuillet Tarifs & Conditions ont été établis sur la base des données économiques connues à la date d'édition du feuillet. Les prix sont calculés de manière forfaitaire incluant une série de prestations décrites dans chaque programme présenté. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits qui ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des différentes contraintes imposées par les transporteurs la première et la dernière journée se trouvaient écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. La durée du séjour s'entend du jour du départ au jour d'arrivée du retour en France.

II - LES PRIX COMPRENNENT

Les prix comprennent explicitement toutes les prestations indiquées dans chaque descriptif des programmes. Ils sont calculés sur la base d'une chambre (ou cabine) double.

L'occupation d'une chambre ou cabine individuelle donne lieu à l'acquittement d'un supplément ou d'un tarif spécifique proposé selon les disponibilités au moment de l'inscription. Nos forfaits incluent certaines prestations, comme les taxes aériennes, les taxes portuaires ou les visas, dont nous ne sommes que les collecteurs. En cas de réajustement inopiné, nous nous verrons contraints de les répercuter – à la hausse ou à la baisse – et ce plus de 21 jours avant la date de départ.

III - RÉVISION DES PRIX

Les prix proposés dans le feuillet sont établis sur la base des conditions économiques connues à la date d'édition du feuillet. Ils peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse en cas de variation substantielle de ces conditions et en application des articles L 211-12 et L 211-13 du Code du tourisme. Les éventuelles modifications de prix sont communiquées au plus tard 21 jours avant la date de départ.

IV - MODIFICATION ÉVENTUELLE DES PROGRAMMES

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique, tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, surréservation, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, brouillard, insuffisance du niveau des eaux ou a contrario montée excessive du niveau des eaux, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.voyages-exception.fr ou notre Service Clients.

V - DÉNOMINATION DES BATEAUX ET DES HÔTELS

Les noms des bateaux et des hôtels sont donnés à titre indicatif. Des bateaux et des hôtels peuvent être substitués à d'autres à la condition expresse qu'ils soient de la même catégorie ou, le cas échéant, d'une catégorie supérieure.

VI - THÉMATIQUE ET CONFÉRENCIERS

En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, Voyages d'exception pourra modifier le programme des intervenants prévu sur le voyage thématique. De même, les conférences et les ateliers cités dans la brochure sont mentionnés à titre indicatif et pourront être modifiés pendant le voyage.

VII - TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Conformément aux articles R 211-15 à R 211-19 du Code du tourisme, il vous est précisé dans l'information précontractuelle qui vous est due dans nos brochures et sur notre site une liste maximale de 3 transporteurs, dans laquelle figure le transporteur effectif, pour chaque tronçon de vol.

Dès que la compagnie aérienne est connue, elle vous est communiquée par écrit ou par voie électronique ; en cas de modification après la signature du contrat de vente, l'identité du ou des transporteurs aériens est transmise au plus tard avant l'enregistrement.

Nos programmes sont prévus soit sur vols réguliers directs ou avec escales, soit sur vols affrétés directs ou avec escales intermédiaires. En cas de vols affrétés, nous n'avons recours qu'aux compagnies aériennes dûment autorisées par la Direction de l'aviation civile française. Les horaires des vols peuvent subir des modifications y compris en dernière minute. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. En cas de correspondance, nous ne saurions substituer notre responsabilité à celle des transporteurs. Toute place non utilisée à l'aller ou au retour ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Enfin nous nous réservons le droit de remplacer un transporteur par un autre et de modifier le type d'appareil. Des changements d'aéroport à Paris peuvent se produire (Roissy ou Orly) sans que nous soyons tenus pour responsables des frais éventuels occasionnés.

VIII - CABINE/CHAMBRE PARTAGEABLE

Dans le cas où le client voyageant seul désire souscrire à l'option d'une cabine/chambre partageable avec un autre client, lui permettant de bénéficier du tarif couple, il s'engage à accepter son copartageant, quelle que soit l'identité de ce dernier, à condition qu'il soit du même sexe. Cette option est irrévocable, sauf application des conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales. Chaque client copartageant doit pouvoir justifier d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

IX - APTITUDE AU VOYAGE & HANDICAP

Le voyageur déclare qu'il est apte à voyager selon l'itinéraire du voyage envisagé, et que son état n'affectera pas la sécurité ou le confort du navire et des autres voyageurs, en accord avec les lois internationales, européennes et nationales. Il pourra, si nécessaire, être exigé, lors de la réservation, la présence d'une personne accompagnante capable de fournir l'assistance nécessaire à la personne handicapée ou à mobilité réduite, ou être proposé un voyage en remplacement.

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains de nos voyages, il est expressément rappelé aux voyageurs en situation de maladie ou d'handicap, physique ou psychique, de leur devoir de consulter un médecin afin de s'assurer de leur capacité à entreprendre le voyage. Tout voyageur dont la condition physique et/ou psychique pourrait affecter son aptitude à entreprendre le voyage doit en informer le vendeur et présenter un certificat médical au moment de la réservation ou bien avant la date de départ si l'affection intervient après la date de réservation. À défaut pour le voyageur d'avoir rempli son obligation d'information préalable quant à son état de santé, Voyages d'exception, le commandant du navire, le directeur d'un hôtel et les transporteurs se réservent le droit de lui refuser l'accès dès lors que son état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité applicables et les réglementations propres à la zone de navigation, ou nécessiterait des soins qui ne seraient pas en mesure de lui être fournis, ou si la conception du navire, les infrastructures et les équipements des ports ou d'un établissement hôtelier rendent l'embarquement ou le débarquement ou le séjour ou le transport du voyageur concerné impossible dans des conditions de sécurité satisfaisantes, pour sa propre sécurité ou la santé et la sécurité des autres voyageurs, des membres d'équipage ou du personnel. Lorsqu'un voyageur se voit refuser le droit d'accès en raison de son inaptitude à entreprendre le voyage, ni Voyages d'exception, ni le prestataire, ni le transporteur ou le vendeur ne sont tenus pour responsables envers le voyageur.

En application du Règlement européen n° 1107/2006 du 05/07/2006, Voyages d'exception fait ses meilleurs efforts pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et s'engage à informer et à conseiller le voyageur, personne handicapée ou à mobilité réduite, dans la mesure où le voyageur en fait la demande expresse lors de la réservation.

Toute pathologie exigeant la prise d'un traitement et/ou un suivi médical et/ou l'utilisation d'un équipement médical devra être portée à la connaissance du vendeur, au moment de la réservation ou, si la maladie

survient après la réservation, au plus tard avant la date de départ. Le voyageur est responsable de tout traitement médical pour lui et les voyageurs sous sa responsabilité légale. Tout voyageur doit s'assurer qu'il dispose d'une couverture d'assurance médicale adaptée. Lors des croisières, certains débarquements s'effectuent en chaloupe et certaines excursions en bateau pneumatique et peuvent ne pas convenir aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap. Voyages d'exception attire l'attention du Voyageur sur sa nécessaire aptitude à pouvoir accéder par ses propres moyens à la chaloupe ou au bateau pneumatique en toute sécurité.

X - ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE DU VOYAGE

L'inscription est subordonnée au versement d'un acompte de 30 % sur le prix du programme, sauf dispositions particulières. Un second versement de 30 % est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ, sans rappel, à la date de remise des documents de voyage. En cas de non-paiement du solde, Voyages d'exception se réserve le droit de reprendre la chambre/cabine dont le paiement n'a pas été soldé, et d'en disposer. Ce droit n'a pas de caractère automatique (le cas échéant Voyages d'exception pourra envoyer un rappel de l'échéance et conserver la chambre/cabine au profit du passager). Le passager dont la chambre/cabine a été reprise ne pourra pas s'en prévaloir comme d'une annulation vis-à-vis de l'assurance. Les retenues d'annulation prévues plus loin restent dues. Pour toute inscription à moins de 90 jours du départ, le paiement de la totalité du voyage est dû lors de la réservation. Les primes d'assurances annulation ou voyage ne sont jamais remboursables quelle que soit la date d'annulation.

XI - ANNULATIONS, MODIFICATIONS D'INSCRIPTION

Toute annulation doit être notifiée au plus tôt à Voyages d'exception par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation émanant du client entraîne la retenue de frais conformément aux conditions d'annulation mentionnées sur la confirmation de commande et aux primes d'assurances soit :

- Pour la partie croisière et pour l'ensemble des prestations :

- 10% jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance : le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

Cas particulier des réservations reportées depuis une autre croisière.

En cas de report d'un voyage à forfait sur un voyage ultérieur, accepté à titre exceptionnel et commercial par Voyages d'exception, le client reste irrévocablement redevable des frais d'annulation de ce voyage, bien que Voyages d'exception accepte d'en suspendre le recouvrement. Dans l'hypothèse, où le client voudrait ultérieurement à annuler de son fait son nouveau voyage à forfait, le montant des frais d'annulation exigible sera alors le montant le plus élevé entre les frais d'annulation du premier voyage et de celui du voyage reporté à la date d'annulation.

Le passager qui annule dans la période correspondant à 100 % de frais d'annulation par rapport à la date de départ ou bien qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans son intégralité. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception par Voyages d'exception du courrier adressé par le client. Pour bénéficier des garanties de l'assurance, tout client qui annulerait son voyage devra avoir réglé la totalité des frais d'annulation qui lui seront ensuite remboursés par l'assurance sur présentation d'une facture acquittée. Aucun remboursement ne sera accordé si un participant ne se présente pas à l'embarquement ou, si par suite de non-présentation des documents de voyage (billets de croisière, bon d'échange, pièces d'identité, visa, etc.), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ prévu. Le voyageur ne peut, sauf accord préalable, modifier le déroulement de son voyage ou de son séjour. Les frais résultant des modifications non autorisées resteraient entièrement à sa charge sans qu'il puisse prétendre obtenir le remboursement des prestations dont il n'aurait pas bénéficié.

XII - ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage est annulé pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou en cas de circonstances de force majeure, indépendantes de la volonté de l'organisateur, notamment dans les cas suivants :

- Pour une situation de guerre dans des régions concernées par le voyage ;
- En raison de catastrophes naturelles (tempête exceptionnelle, tremblement de terre, périls ou accidents de la mer...), fait de prince, grève générale... ;
- Pour des circonstances échappant au contrôle des armateurs ou du capitaine ;
- Pour la sécurité du navire ;
- Pour sauver des vies humaines ou aider un navire en détresse ;
- Pour d'autres cas d'urgence.

De même le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance du nombre de participants au plus tard à 21 jours du départ.

Sous réserve de ce qui précède, toute indemnité d'annulation éventuellement due par Voyages d'exception pour un préjudice démontré sera limitée au montant qui aurait été dû par le client en application de l'article XI.

XIII - FORMALITÉS

Dans les feuillets Tarifs et Conditions figurent les formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination, etc.). Ces formalités administratives et/ou sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous consulter avant l'inscription.

XIV - RESPONSABILITÉS

Voyages d'exception est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Voyages d'exception peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. Voyages d'exception déclare par ailleurs disposer d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1 500 000 €, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de HISCOX 12, quai des Queyries – CS 41177 33072 Bordeaux contrat n° PRC0133699.

XV - RÈGLEMENTATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATAIRES ET DES TRANSPORTEURS

Voyages d'exception travaille avec les armateurs suivants : Australis, Azamara, Celebrity, Costa,

CroisiEurope, Cunard, Delphin Cruises, Exploris, Grands Espaces, Holland America Line, Iceland ProCruises, LMS Croisières, Metropolitan, Lueftner, MSC, Nicko Cruises, Oceania, Princess, Silversea, Skorprios, Star Clipper, Variety Cruises...

Les conditions générales de ces armateurs sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelarmateur.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/cunard.pdf>

Voyages d'exception travaille avec les compagnies aériennes suivantes : Aeroflot, Air France, ASL Airlines, Austrian, Cathay Pacific, Dragonair, Easyjet, Entair, HOP, Iberia, Icelandair, Joon, Latam, Lufthansa, SAS, Singapour Airlines, Swiss, Thai Airways, TAP, Transavia, Vietnam Airlines...

Les conditions générales de ces compagnies sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelacompanie.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/airfrance.pdf>

Les passagers sont informés que les articles des conditions générales des armateurs et transporteurs relatifs au fonctionnement à bord et les réglementations des transporteurs leur sont opposables. Ces éléments concernent notamment :

- Les obligations des passagers à bord ;
- Les pouvoirs du commandant de bord ;
- Le médecin de bord ;
- Tous les autres aspects du voyage sont régis par les conditions générales de Voyages d'exception.

XVI - VISUELS

Les visuels et les cartes itinéraires de la présente brochure n'ont pas de valeur contractuelle.

XVII - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Voyages d'exception accorde une grande importance au respect de la vie privée. Nous sommes soucieux du respect de votre vie privée lors de l'utilisation du site www.voyages-exception.fr et de vos droits en matière de protection et de contrôle des données à caractère personnel. Cette politique explique la manière dont nous traitons les données personnelles vous concernant, comment nous l'utilisons et dans quelles circonstances cette information pourra être divulguée à des tiers. Veuillez noter que nous pourrions être amenés à modifier la présente politique pour tenir compte de notre environnement juridique, économique et social. Toute question ou commentaire en rapport à la présente politique en matière de protection de la vie privée peut être communiqué à Voyages d'exception par courrier à confidentialite@voyages-exception.fr ou par courrier à l'adresse du siège social précité. Le traitement des données à caractère personnel relatif au site est soumis à la loi française du 6 janvier 1978 (notamment la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel) et, à partir du 25 mai 2018, selon le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (« GDPR »).

Plus d'informations sur le site : <https://www.cnil.fr/fr>

Comment recueillons-nous de l'information ?

Nous obtenons certaines informations et renseignements personnels directement par votre intermédiaire ou par l'intermédiaire de données communiquées par des tierces personnes à qui vous avez donné l'autorisation de nous divulguer de l'information. Aucune donnée à caractère personnel n'est collectée automatiquement par le site. Les seules données que nous traitons sont celles que vous nous communiquez volontairement, par exemple, en remplissant un formulaire de contact ou de demande sur le site, en communiquant avec nous par courrier électronique, etc. Nous pourrions aussi être amenés à traiter des données vous concernant provenant de tiers comme les médias ou les compagnies aériennes ou maritimes. Celles-ci nous sont uniquement communiquées suite à une demande via les formulaires mis à disposition sur leur site respectif, par des partenaires avec lesquels nous proposons des services conjoints ou des réalisations d'actions marketing communes, par des médias sociaux lorsque vous interagissez avec nous. Nous

protégeons toutes les données obtenues auprès de tiers conformément aux pratiques décrites dans la présente charte. Nous recueillons, par exemple :

- Titre, nom, prénom, sexe, adresse domicile/professionnelle (coordonnées postales), courriel, téléphone/mobile, fax, TVA, état civil, fonction, régime linguistique ;
- Données à caractère personnel que vous fournissez comme, par exemple, en demandant un accès à l'espace client sur ce site internet, en correspondance et par téléphone ;
- Données sur vos habitudes de navigation au travers de différents sites internet (exemple parce que notre entreprise fait partie d'un réseau d'annonces) ;
- Caractéristiques des voyages que vous recherchez (critère de recherche).

Les autres données éventuelles collectées automatiquement ne le sont que par des outils statistiques comme, par exemple, votre adresse IP, les pages Web consultées mais restent complètement anonymes.

Utilisation des données

Voyages d'exception utilise vos données pour répondre à des besoins que vous avez générés en visitant notre site. Vos données sont recueillies principalement à des fins contractuelles :

- pour traiter des demandes de renseignements, dans l'exécution d'un contrat que nous avons conclu avec vous ;
- vous fournir les services demandés, enregistrer vos demandes ou questions et y donner suite ;
- pour vous donner un avis de changement à nos services ;
- pour vous transmettre des communications que vous avez demandées et qui peuvent vous intéresser (produits, services...);
- à des fins administratives ou d'affaires ;
- pour améliorer notre site Web de même que nos activités ;
- à des fins publicitaires, inclure de l'information à propos de campagnes (liste des annonces de voyages correspondant à vos critères), des appels à contributions ou promotions de biens et services, et ceci, pour autant que vous y ayez consenti lors de votre inscription ;
- par rapport à nos droits et obligations légales ;
- pour d'autres finalités, mais uniquement avec votre autorisation expresse.

Nous révisons régulièrement la période de sauvegarde de l'information personnelle. Nous conservons vos informations personnelles dans nos systèmes tant que nécessaire pour l'activité concernée ou pour la période prévue dans le contrat que nous avons conclu avec vous.

XVIII - CESSIION DU CONTRAT

Vous avez le droit de céder le présent contrat à un tiers, jusqu'à 7 jours avant le départ, à condition de justifier que le cessionnaire remplit les mêmes conditions que vous pour voyager. Vous restez solidairement responsable du paiement du solde du prix de vente et des frais supplémentaires résultant de la cession, qui seront répercutés sur le montant de votre voyage ainsi que des frais de dossiers s'élevant à 100 € par personne.



Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 75 77 87 48, par e-mail à contact@voyages-exception.fr ou sur www.voyages-exception.fr